

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER
VILLE DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE
DE LAC-DELAGE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE LUNDI 17 AOÛT 2026 À
19H00 À LA SALLE DU CONSEIL**

PERSONNES PRÉSENTES :

Alexandre Pelletier, maire

Frédéric Paré-Campeau, conseiller au siège no.1

Alexandre Morin, conseiller au siège no.2

Véronique Bélanger, conseillère au siège no.3

France Ouellet, conseillère au siège no.4

Karine Charette-Chalifour, conseillère au siège no.5

Thibaud Dezutter, conseiller au siège no.6

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant le quorum du conseil municipal.

La personne qui préside la séance soit, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil, tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit, Alexandre Pelletier, ne votera pas sur les décisions, tel que le lui permet la loi.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur François Morneau,
Directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du lundi 13 juillet 2026

2. CORRESPONDANCE, DÉPÔT ET INFORMATION

2.1 Dépôt de bordereau des communications, correspondances et rapports

3. FINANCES ET ADMINISTRATION

3.1 Présentation des comptes engagements des crédits

3.2 Adoption ---- financement

4. DIRECTION GÉNÉRALE

5. TRAVAUX PUBLICS

6. URBANISMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 7. LOISIRS, CULTURES ET VIES COMMUNAUTAIRES**
- 8. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Pour consultation

1 GREFFE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19h00.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2026-080

Le conseil procède à l'adoption de l'ordre du jour du 17 août 2026

En conséquence, l'adoption de la résolution est proposée par le conseiller Alexandre Morin.

Il est résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté

Le président, monsieur Alexandre Pelletier, appelle au vote :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUILLET 2026

Résolution 2026-081

Sur la proposition de Alexandre Morin,

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 juillet 2026 avec les corrections suivantes :

3.1.1 Compte à payer

Le point 3.1.1 a été proposé par Véronique, alors qu'elle était présidente de l'assemblée, donc ne pouvait pas proposer de point en tant que conseillère.

Qui propose le point au lieu de Véronique ?

Le proposeur devient Alexandre Morin.

Le président, monsieur Alexandre Pelletier, appelle au vote :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2 CORRESPONDANCES, DÉPÔT ET INFORMATION

2,1 Dépôt de bordereau des communications

3 FINANCES ET ADMINISTRATION

3.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET À RECEVOIR

3.1.1 Comptes à payer

Résolution 2026-082

CONSIDÉRANT QUE les comptes à payer au 17 août 2026 totalisent un montant de 59 906,51 \$ et 35 552,93 \$ pour les salaires ;

Sur la proposition de Thibaud Dezutter,

Il est résolu :

QUE la liste des comptes à payer soit acceptée ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes fournisseurs au 17 août 2026, et ce, selon les échéances prescrites ;

Le président, monsieur Alexandre Pelletier, appelle au vote :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Comptes à recevoir (taxes)

Monsieur François Morneau, directeur général, dépose la liste des taxes à recevoir au 17 août 2026 qui totalisent un montant de 113 034,76 \$.

4 DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point

5 TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

6 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun point

7 LOISIRS, CULTURES ET VIES COMMUNAUTAIRES

Aucun point

8 SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun point

9 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point

10 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun point

11 PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2026-083

Sur la proposition de la conseillère Véronique Bélanger, il est proposé de lever la présente assemblée à 19 : 21.

Monsieur Alexandre Pelletier, Maire

Monsieur François Morneau, Directeur général et greffier